

OBSERVATIONS, CONSULTATION PUBLIQUE

12 décembre 2020

Observations inscrites sur le registre à disposition des citoyens à la mairie de Goussainville dans le cadres d'une Consultation du Publique du 16 novembre au 14 décembre 2020 d'un projet d'installation d'un stockage de déchets inertes sur les lieux dits : Les Soixante Arpents et le Trou de Gonesse situés sur la commune de Bouqueval.

L'ACCÈS AU SITE

Les camions de 27 tonnes de charge utile à raisons de 61 rotations jour pendant 5 ans emprunteront le Chemin vicinal n°4, **une section d'itinéraire balisée à l'intention des randonneurs** signalée dans différents topo guide et fascicules de randonnée de la région, dénommée PR PF3 inscrit au PDIPR. La Société REP n'a retenu aucune disposition pour préserver la sécurité des promeneurs. Il me semble que la pose d'un gabion séparant physiquement la circulation des camions et le cheminement des piétons aurait été judicieux.

Une attention particulière devra être portée sur la signalétique à l'entrée et la sortie de la portion d'itinéraire emprunté par les randonneurs.

L'article L.361-1 du code de l'environnement dans son deuxième paragraphe doit être respecté et appliqué.

LES NUISANCES

Le site est situé au dessus **d'une masse d'eau souterraine « Eocène du Valois »**. Le risque zéro n'existant pas, spéculer sur l'absence d'un captage de cette nappe me semble inapproprié. L'avenir n'étant pas défini, **la préservation de cette nappe est une priorité**, d'autant que la constitution de noues d'infiltration et de bassin de crue du fossé de Gonesse sont projetés pour pallier à des pluies décennales. Ces eaux de ruissellement ne subissent aucun traitement avant rejet par conséquent la prudence est de rigueur. Sachons tirer les leçons de la pollution au cyanure de trois captages d'eau potable en 1996 sur la commune de Louvres et dont on est en incapacité de prévoir à quelle date elle sera de nouveau buvable. Notre environnement doit être préservé. Quant à la référence décennale retenue pour la modélisation de crue du « Trou de Gonesse » me semble spéculative car elle prétexte une durée d'activité du chantier de 5 ans. Or l'ISDI-ECT et les bassins de rétention d'eau pluviale de la ZAC de la butte aux bergers de Louvres retiennent **une référence cinquantennale**, l'éco quartier de Louvres retient une référence centennale. L'ISDI-REP de Bouqueval ne peut pas faire moins.

L'écoulement des eaux de ruissellements tant que nous n'avons pas vécu des pluies diluviennes nous ne pouvons pas dire que nous les maîtrisons. Sur ce chapitre de **grandes incertitudes demeurent**. Les dernières inondations dans les différentes régions de France en témoignent.

EN CONCLUSION

Le dossier ISDI-REP soumis à la consultation du public **mérite d'être complété** par **l'avis de la CEG, du SIAH, de la MRAe et du SAGE**, car la présentation qui nous est faite laisse des questions en suspens qui sont :

La **sécurité** des randonneurs au passage des camions.

Le **risque** de pollution des nappes souterraines.

L'**évacuation** des eaux de ruissellement suite aux pluies diluviennes.

La **crédibilité** du DAP (Demande d'Acceptation Préalable) lorsque l'émetteur et le récepteur se trouve être le même exploitant.

Merci d'**intégrer** ces interrogations dans la finalisation de ce projet d'installation de stockage de déchets inertes.

Observations rédigées par :

Roger SCHEFFLER

7 rue des Platanes

95190 Goussainville

Tél. : 01 39 88 93 97

Courriel : roger.scheffler@laposte.net

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Scheffler', written over a long, thin horizontal line that serves as a baseline for the signature.

CEG : Compagnie des Eaux de Goussainville

SIAH : Syndicat Intercommunales pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne

MRAe : Mission Régionale d'Autorité environnementale

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux